

Publié le 20/11/2018 à 03:49, Mis à jour le 20/11/2018 à 08:22

L'intelligence artificielle en questions

Entreprise



Le président Jean-Odon Cénac a ouvert le débat dans l'auditorium de l'Abbaye-école de Sorèze./ Photo DDM, E.G



Si tu ne vas pas à l'intelligence artificielle, c'est elle qui viendra à toi, aurait pu dire Jean-Odon Cénac, le président du club des entreprises du Revélois (Ardiac), en réunissant un plateau d'experts, la semaine dernière, dans l'auditorium de l'Abbaye-école de Sorèze, lors de la traditionnelle soirée interclubs d'entreprises. En présence du sénateur de Haute-Garonne, Alain Chatillon et du maire de Sorèze, vice-président de la communauté de communes, Albert Mamy, les entrepreneurs revélois accueillaient leurs homologues du Tarn Sor et Agout et de l'Aude, de Castelnaudary.

«L'intelligence artificielle c'est le dernier changement de société, comme on n'en a connu peu, que nous sommes en train de vivre en passant de l'ère de l'industrie à celui de la connaissance», lançait le président de l'Ardiac pour ouvrir le débat animé par une journaliste économique, Valérie Ravinet. «Aujourd'hui la valeur d'une entreprise ce n'est plus l'outil de production mais la connaissance appliquée à la connaissance». Des propos qui auraient de quoi faire peur dans le monde du travail ou inquiéter le milieu syndical représentatif des salariés mais que temporisait le vice-président de la CCI Toulouse 31, Thierry Dumas. «L'intelligence artificielle ce n'est pas ce monde futuriste rempli de robots remplaçant des salariés que l'on imagine mais une opportunité pour les entreprises dans le traitement de données de masse», soulignait-il. Le professeur d'informatique à l'université du Capitole, Laurent Perrussel précisait même que : «c'est faire faire des tâches à une machine que l'homme sait faire mieux donc il y a encore de la marge avant que l'ordinateur remplace l'humain». Il donnait en exemple la reconnaissance vocale sur smartphone, la reconnaissance d'images ou même le calcul d'emploi du temps dans une entreprise. Professeur à l'INSA de Toulouse, Philippe Besse rappelait que : «ce que l'on appelle aujourd'hui l'intelligence artificielle, c'est ce que l'on nommait le «big data», hier. La différence c'est l'entrée en jeu des algorithmes et leur capacité de calcul pour en déduire des

décisions». Vincent Bronet, directeur chez Scopelec, expliquait que dans son groupe, l'intelligence artificielle permettait de travailler sur la «cybersécurité». «On cherche tous les moyens de comprendre et anticiper les attaques sur les réseaux des entreprises et pour cela il faut de puissants logiciels et algorithmes». Pour Christophe Bortolaso, ingénieur de recherches scientifiques, «le terme d'intelligence est galvaudé. Ce n'est pas une chose révolutionnaire futuriste mais la poursuite d'une forme d'automatisme permettant d'effectuer des tâches répétitives et soulager l'humain de cette charge». Il donnait en exemple la gestion des plannings d'une grande entreprise dont les calculs sont parfois fastidieux pour un humain. Fort de cet aspect technique, le débat abordait aussi celui de l'éthique avec : la protection des données, les risques de discrimination dans la programmation des algorithmes, le droit à l'explication,.... Autant de points abordés dans le rapport du député mathématicien Cédric Villani, de mars dernier, que le professeur de statistiques, Jean-Michel Loubes, résumait en une phrase : «l'algorithme fait ce qu'on lui a appris».